



Paris, le 2 octobre 2008

Communiqué de presse

La confédération nationale des foyers ruraux (FNFR) exprime ses plus vives inquiétudes suite à la présentation du projet de loi de finance par le ministre de l'agriculture. Celui-ci confirme la suppression de la ligne budgétaire « animation rurale » du ministère de l'agriculture (soit une économie de 7,5 millions d'euros) à laquelle s'ajoute la disparition du financement du fonds pour la jeunesse et l'éducation populaire (FONJEP). Cette publication confirme les annonces informelles qui nous avaient été faite au début de l'été.

Ce désengagement sans précédent de l'État met gravement en péril la pérennité des différents échelons fédératifs (national ou départemental) du mouvement des foyers ruraux. Il est probable que les difficultés qui ne manqueront d'apparaître pas dès le 1^{er} janvier 2009 se répercuteront de manière mécanique sur l'action que nos foyers et associations adhérentes conduisent au plus proche des habitants.

Ces choix sont en contradiction flagrantes avec l'intervention du Président de la République française, qui avait rendu, le 24 juillet dernier, un vibrant hommage aux acteurs de l'éducation populaire : « la France a besoin de l'éducation populaire » ; « le travail que vous faites est remarquable, il a fait ses preuves, il faut le soutenir » (déclaration de Batz, le 24 juillet 2008).

Ces décisions confirment le retrait massif de l'Etat dans les politiques d'animation et de vitalisation du monde rurale (libéralisation des services postaux, baisse des dotations financières des communes, absence de financement de la culture en milieu rural), comme si les 25 millions de ruraux devenaient quantité négligeable.

La vie associative en milieu rural serait touchée de plein fouet par ces décisions et ne pourrait plus, dans ces conditions, assurer ses missions pour le développement du lien social et l'attractivité des territoires ruraux.

C'est pourquoi la FNFR demande aux parlementaires de revenir sur cette décision à l'occasion du débat sur la loi de finance 2009.

Contact : Jean-Marie Beurton - président de la Confédération nationale des foyers ruraux et associations de d'animation et de développement en milieu rural (FNFR) : 01 45 78 69 29